
DÉCONTAMINATION DU SITE GLEN

RAPPORT FINAL

JANVIER 2005

DOCUMENT Décontamination Site Glen
DESCRIPTION : Rapport final
PROJET : 0513210
DATE : Le 12 Janvier 2005
CODIFICATION : 0513210-RE-000 – Rév. 01

PRÉPARÉ PAR : Mani Shahrokni, ing. _____

AVEC LA PARTICIPATION DE : Jean-Claude Larrivée, ing.
Malika Tahhar, administrative

VÉRIFIÉ ET APPROUVÉ PAR : Jean-François Rouillon, ing. _____
Jocelyn Marcotte, ing.

DISTRIBUTION : Nathalie Rhéaume, arch.
Tecsult
Dossier

CHQ
Bibliothèque
Original

TABLE DES MATIÈRES

	page
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Contexte	1
1.2 Objectifs de l'étude	1
2.0 DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE	1
2.1 Secteur à l'étude	1
2.2 Géométries et topographie	2
2.3 État de la circulation	3
3.0 SCÉNARIOS D'ACCÈS AU SITE GLEN	9
3.1 Scénario 1	9
3.1.1 Contraintes	9
3.2 Scénario 2	9
3.2.1 Contraintes	12
3.3 Scénario 3	12
3.3.1 Contraintes	12
4.0 ÉTAT DE LA CIRCULATION SELON LES SCÉNARIOS	12
5.0 CADRE RÉGLEMENTAIRE	14
6.0 RECOMMANDATIONS	15
6.1 Modifications géométriques	15
6.2 Stationnement	15
6.3 Signalisation et sécurité	15
6.4 Feux de circulation	16
6.5 Coûts des travaux	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1 – Situation actuelle – Pointe du matin	4
Tableau 2. 2 – Situation actuelle – Pointe du soir	8
Tableau 4. 1 – Scénarios 1 et 2	13
Tableau 4. 2 – Scénario 3	14

LISTE DES FIGURES

Figure 2. 1 – Situation actuelle – Pointe du matin	6
Figure 2. 2 – Situation actuelle – Pointe du soir	7
Figure 3. 1 – Scénarios 1 et 2	10
Figure 3. 2 – Scénario 3	11

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Comptages de la circulation
Annexe B	Situation actuelle
Annexe C	Scénarios 1 et 2
Annexe D	Scénario 3
Annexe E	Comptes-rendus de réunion
Annexe F	Plan d'aménagement

1.0 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

La Corporation d'hébergement Québec (CHQ) a mandaté Tecslut Inc. pour effectuer une étude de circulation autour du site Glen, qui accueillera le futur hôpital du Centre Universitaire de Santé McGill.

Les travaux de décontamination du site débiteront en mars 2005 et seront réalisés en 3 phases. Le premier appel d'offres est lancé et comprend les Phases I et II qui seront exécutées successivement, de mars à septembre 2005 pour la Phase I comprenant l'excavation de 130 000 m³ (transport de matériaux contaminés pendant 3 mois et demi), de septembre 2005 à mai 2006 pour la Phase II comprenant 250 000 m³ de matériaux contaminés à excaver (transport pendant 8 mois). La planification de la Phase III n'est pas encore arrêtée mais suivra les deux premières. Au total, environ 380 000 m³ de terre contaminée devront être acheminés hors du site, soit en couronne de Montréal, soit en région plus éloignée.

La réalisation des travaux impliquent que de 20 à 30 camions Est-ce bien coordonné avec Jocelyn selon les volumes ajustés selon l'échéancier à l'heure, entre 7 heures et 16 heures lors des jours ouvrables, pendant les étapes d'excavation, (Phase I pendant 3 mois et demi et Phase II pendant 8 mois) accèderont et sortiront de la cour Glen.

1.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude a trois objectifs majeurs. Le premier est de concevoir un plan d'accès des camions au site pour la durée des travaux de décontamination, en tenant compte des contraintes existantes, soit géométriques, soit administratives, et de mesurer l'impact sur la circulation du transport provenant du site Glen.

Le second objectif est de fournir à la CHQ les renseignements à inclure aux documents d'appel d'offres quant aux travaux à réaliser pour rendre opérationnel le plan d'accès retenu et d'identifier les coûts des travaux.

Enfin, le troisième objectif est d'obtenir les autorisations requises des organismes responsables des réseaux routiers, soit la ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec.

2.0 DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE

2.1 SECTEUR À L'ÉTUDE

Le site Glen, ancienne gare de triage, est situé à cheval sur le territoire des villes de Montréal et de Westmount, délimité par les avenues Décarie à l'Ouest et Glen à l'Est (appelé rue de Courcelles à Montréal), la rue Saint-Jacques au Sud, le boulevard de Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine au Nord. Le site est relativement proche de l'échangeur Turcot, où les autoroutes 10, 15, et 20 se rejoignent.

Les quartiers entourant le site ont des aspects différents les uns des autres. Au Nord du site, la ville de Westmount présente un caractère résidentiel et paisible, alors qu'au Sud et à l'Est du site, la rue Saint-Jacques, l'Autoroute Ville-Marie et ses accès ainsi que les nombreux garages mécaniques présentent un caractère semi industriel et bruyant. Immédiatement à l'Ouest du site, les rues Décarie et Prud'homme sont essentiellement résidentielles, mais plus à l'Ouest, se trouve l'Autoroute 15.

2.2 GÉOMÉTRIES ET TOPOGRAPHIE

L'artère principale du secteur à l'étude est la rue Saint-Jacques, qui le traverse en direction Est-Ouest. Les rues perpendiculaires sont Décarie, Glen (appelée Courcelles du côté de Montréal), Prud'homme et Saint-Rémi. En général, la rue Saint-Jacques est composée de trois voies de circulation en direction Est et trois voies en direction Ouest, séparées par un terre-plein central. L'avenue Décarie est en sens unique en direction Nord sur deux voies de circulation. Il y a du stationnement permanent sur le côté Ouest de Décarie sur la totalité du tronçon à l'étude, et aussi sur une partie du côté Est, mais il s'agit de stationnement temporaire (60 minutes). La rue Glen (Courcelles) est à deux sens, avec deux voies en direction Sud et deux voies en direction Nord sans stationnement permis. Saint-Rémi est à deux sens, avec deux voies en direction Nord et deux voies en direction Sud et un terre-plein au centre et sans aucun stationnement. La rue Pullman est en direction Est-Ouest et est à double sens, avec du stationnement permis des deux côtés. Les principales intersections de ce secteur sont Décarie / Saint-Jacques, Saint-Jacques / Saint-Rémi et Saint-Jacques / Courcelles et sont contrôlées par des feux de circulation. À l'intersection Décarie / Saint-Jacques, le virage à droite depuis l'Est vers le Nord est en flot libre, séparé des autres mouvements par un îlot.

Le site Glen est surélevé par rapport aux rues Saint-Jacques et Glen, et de ce fait, il y a une forte pente sur les flancs Sud et Est du site. Cette pente se poursuit entre les rues Saint-Jacques et Pullman. La rue Saint-Jacques est en pente descendante entre Décarie et Saint-Rémi.

Le long de la rue Glen, sur le côté Ouest, le talus est recouvert de boisés. Il y a un viaduc ferroviaire qui passe au-dessus de la rue Glen, créant un tunnel tout juste au sud de l'intersection Glen / Sainte-Catherine.

Il y a également une bretelle de sortie de l'Autoroute Ville-Marie, en pente descendante et qui aboutit sur Saint-Jacques, entre les rues Saint-Rémi et Décarie.

2.3 ÉTAT DE LA CIRCULATION

Des comptages routiers ont été effectués par la firme Dessau-Soprin, le mardi 28 septembre 2004, aux heures de pointe du matin, midi et soir.

Le tableau 2.1 résume les niveaux de service de la circulation actuelle.

Pointe du matin

TABLEAU 2.1 – SITUATION ACTUELLE – POINTE DU MATIN

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	187	0,6	A	811	0,2	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1638	2,1	A
	Tout droit	790	3,9	A			
	Virage à droite	848	0,5	A			
						1,5	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	360	23,3	C	728	25,7	C
	Tout droit	0					
	Virage à droite	368	28,0	C			
Ouest	Virage à gauche	0			593	16,1	B
	Tout droit	375	16,1	B			
	Virage à droite	218	16,1	B			
Est	Virage à gauche	203	8,9	A	457	8,0	A
	Tout droit	254	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						17,9	B

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	172	12,1	B	439	12,1	B
	Tout droit	85	12,1	B			
	Virage à droite	182	12,1	B			
Sud	Virage à gauche	29	12,3	B	243	8,7	A
	Tout droit	143	12,3	B			
	Virage à droite	71	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	383	21,8	C	926	21,8	C
	Tout droit	512	21,8	C			
	Virage à droite	31	21,8	C			
Est	Virage à gauche	0	21,6	C	532	21,6	C
	Tout droit	388	21,6	C			
	Virage à droite	144	21,6	C			

Source : HCS 2000

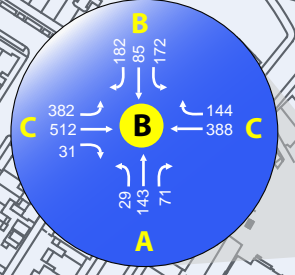
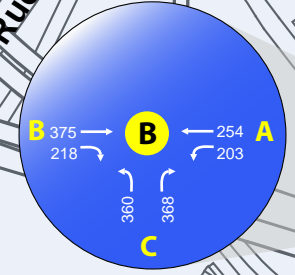
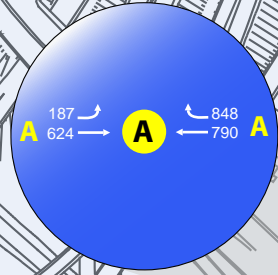
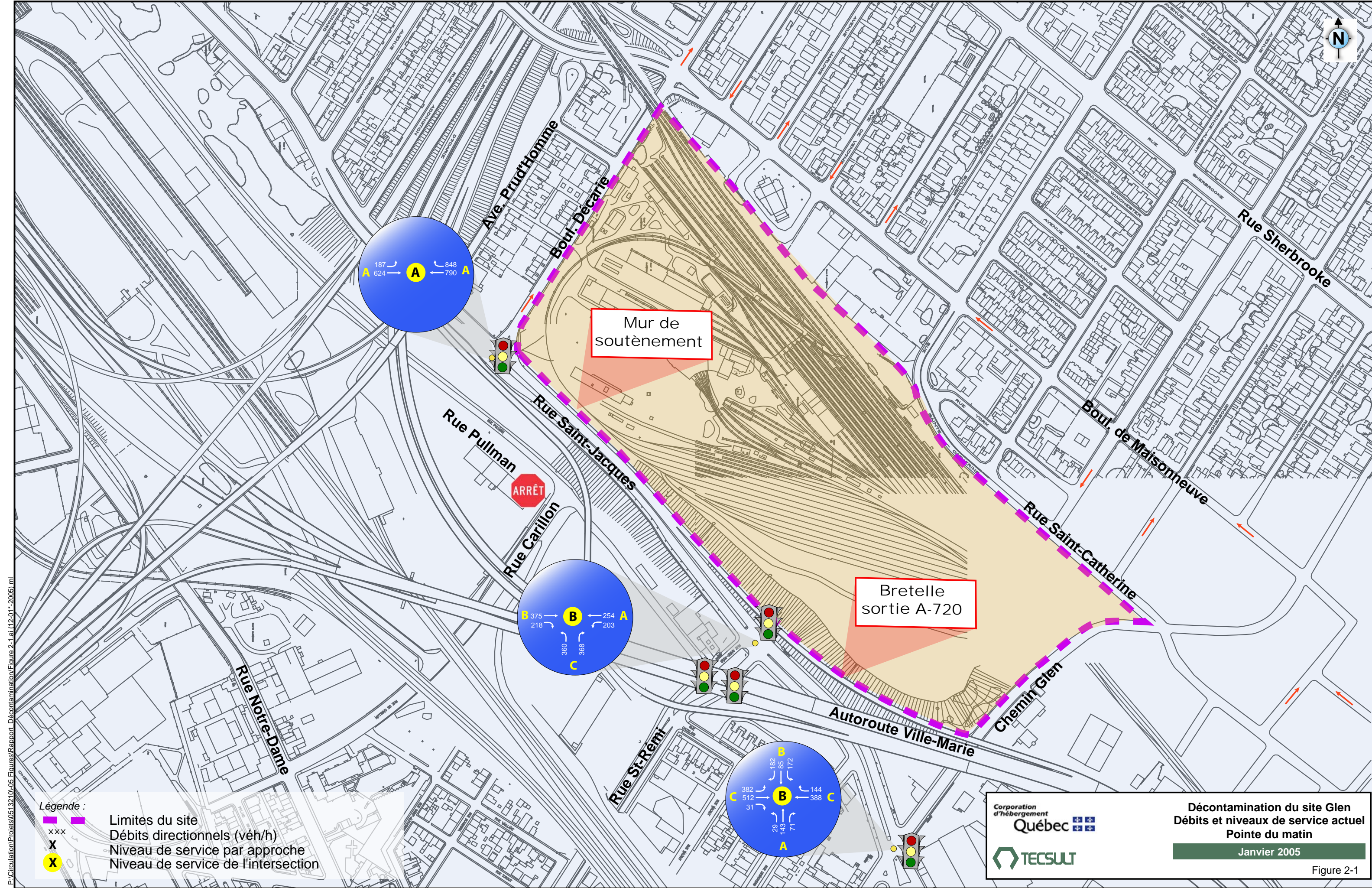
Pour l'intersection Courcelles / Saint-Jacques, les niveaux de service sont satisfaisants, variant entre A et C. Les mouvements sur Saint-Jacques ont des retards de plus de 20 secondes, en raison des forts débits de tout droit (512 véh./h vers l'Est et 388 véh./h vers l'Ouest). Les mouvements sur la secondaire ont des retards très faibles, en raison des débits moindres.

L'intersection Saint-Rémi / Saint-Jacques présente également des niveaux de service satisfaisants, variant entre A et C. Les retards sur Saint-Jacques sont plus importants en direction Est (16,1 secondes contre 8). L'approche Sud est celle qui présente les retards les plus forts, avec un retard moyen de 25,7 secondes, en raison des débits élevés (360 véh./h à gauche et 368 véh./h à droite).

L'intersection Décarie / Saint-Jacques présente une approche Est très achalandée en raison des débits sortant de l'Autoroute 20 entre Saint-Rémi et Décarie. En effet, plus de 1000 véh./h sont rajoutés aux 614 véh./h en direction Ouest. Grâce au virage à droite en flot libre, ainsi qu'à la phase exclusive pour les mouvements venant de l'approche Ouest, les retards sont très faibles. Le retard moyen de l'intersection est de 1,5 seconde, représentant un niveau de service A.

Le détail des comptages et des simulations est donné dans les annexes A et B.

FIGURE 2.1 – SITUATION ACTUELLE – POINTE DU MATIN



Mur de soutènement

Bretelle sortie A-720

Légende :
 - [Purple dashed line] Limites du site
 - [Number] Débits directionnels (véh/h)
 - [Yellow circle with 'X'] Niveau de service par approche
 - [Yellow circle with 'X'] Niveau de service de l'intersection

Corporation d'hébergement
Québec
TECSULT

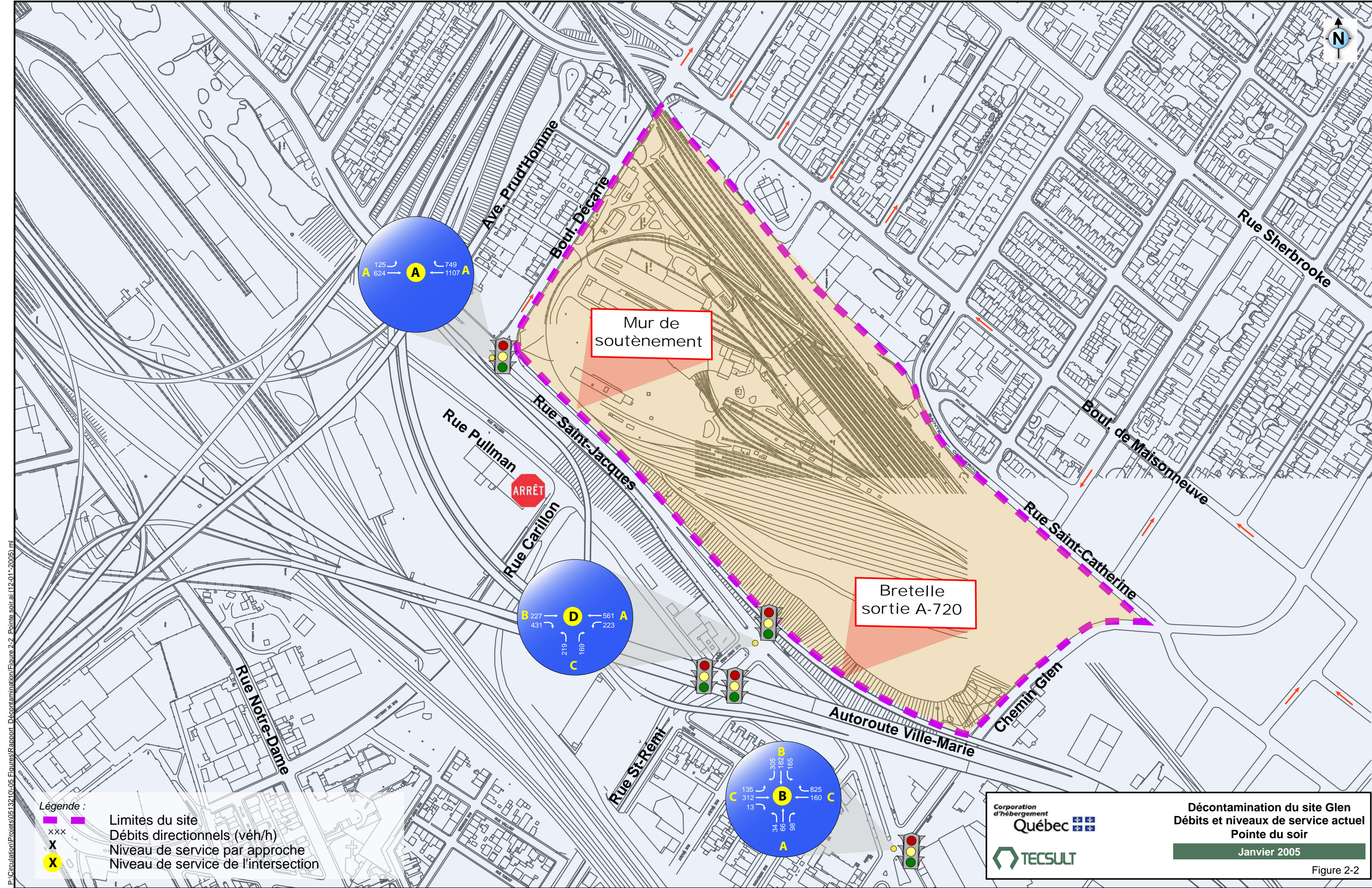
Décontamination du site Glen
 Débits et niveaux de service actuel
 Pointe du matin

Janvier 2005

Figure 2-1

P:\Circulation\Projets\05132101-05 Fioures\Rapport Décontamination\Figure 2-1.ai (12-01-2005).ml

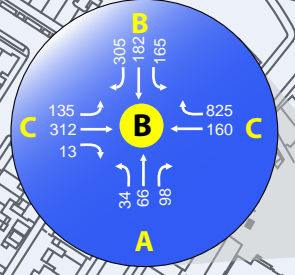
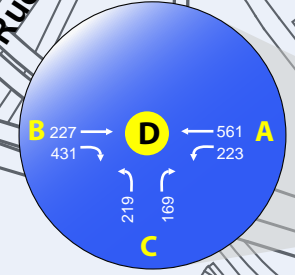
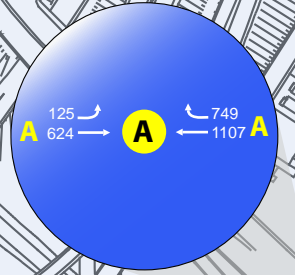
FIGURE 2.-2 – SITUATION ACTUELLE – POINTE DU SOIR



Mur de soutènement

Bretelle sortie A-720

- Légende :
- xxx Limites du site
 - X Débits directionnels (véh/h)
 - X Niveau de service par approche
 - X Niveau de service de l'intersection



Corporation
d'hébergement
Québec

TECSULT

Décontamination du site Glen
Débits et niveaux de service actuel
Pointe du soir

Janvier 2005

Figure 2-2

P:\Circulation\Projets\05132101-05 Fioures\Rapport Décontamination\Figure 2-2 Pointe soir.rai (12-01-2005).ml

TABLEAU 2. 2 – SITUATION ACTUELLE – POINTE DU SOIR

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	125	1,4	A	749	0,3	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1856	2,8	A
	Tout droit	1107	4,5	A			
	Virage à droite	749	0,3	A			
						2,1	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	219	18,7	C	388	18,5	B
	Tout droit	0					
	Virage à droite	169	18,3	C			
Ouest	Virage à gauche	0			658	16,1	B
	Tout droit	227	16,6	B			
	Virage à droite	431	16,6	B			
Est	Virage à gauche	561	123,6	F	834	85,6	F
	Tout droit	273	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						47,6	D

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	165	13,3	B	652	13,3	B
	Tout droit	182	13,3	B			
	Virage à droite	305	13,3	B			
Sud	Virage à gauche	34	12,1	B	198	6,1	A
	Tout droit	66	12,1	B			
	Virage à droite	98	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	135	17,4	B	460	17,4	B
	Tout droit	312	17,4	B			
	Virage à droite	13	17,4	B			
Est	Virage à gauche	0	25,4	C	985	25,4	C
	Tout droit	825	25,4	C			
	Virage à droite	160	25,4	C			
						18,7	B

L'intersection Courcelles / Saint-Jacques continue à présenter des niveaux de service satisfaisants, variant entre A et C. Les mouvements en provenance du centre-ville (direction Ouest) présentent les retards les plus forts, avec un délai de 25,4 secondes.

L'intersection Saint-Rémi / Saint-Jacques a un retard moyen de 47,6 secondes, et un niveau de service de D, à cause du mouvement de virage à gauche depuis l'approche Est. Ce mouvement a des débits très élevés, 561 véh./h, et présente un retard de 123,6 secondes. Les autres mouvements sont satisfaisants, avec des retards faibles (moins de 20 secondes).

3.0 SCÉNARIOS D'ACCÈS AU SITE GLEN

Les camions devront acheminer la plus grande partie de la terre contaminée en région éloignée hors de l'île de Montréal. Il faut donc privilégier des accès permettant un acheminement rapide vers les autoroutes, de manière à minimiser les voyages des camions sur les réseaux municipaux. Par conséquent, l'atteinte de l'Autoroute 20 par l'échangeur Angrignon semble le plus facile, soit par le réseau artériel, soit par la rue Pullman. Cependant, la rue Pullman, entre la rue Carillon et le boulevard Angrignon appartient à ce jour au Ministère des Transports du Québec et est une rue privée.

Les figures 3.1 et 3.2 représentent les trois scénarios envisagés.

3.1 SCÉNARIO 1

De manière à acheminer les camions au site Glen, Tecsalt a étudié trois scénarios différents. Le premier serait de créer une intersection provisoire sur la rue Saint-Jacques, sur le côté Nord, entre Saint-Rémi et Décarie, en pente entre le site surélevé et la rue Saint-Jacques, et qui servirait à la fois d'entrée et de sortie aux camions. Cette sortie serait située entre la bretelle de sortie de l'Autoroute Ville-Marie au niveau du mur de soutènement existant, plus proche de l'intersection Décarie / Saint-Jacques. Il serait nécessaire d'enlever une partie du terre-plein central sur Saint-Jacques pour permettre aux camions d'effectuer les virages. Par la suite, les camions se dirigeraient vers le réseau autoroutier.

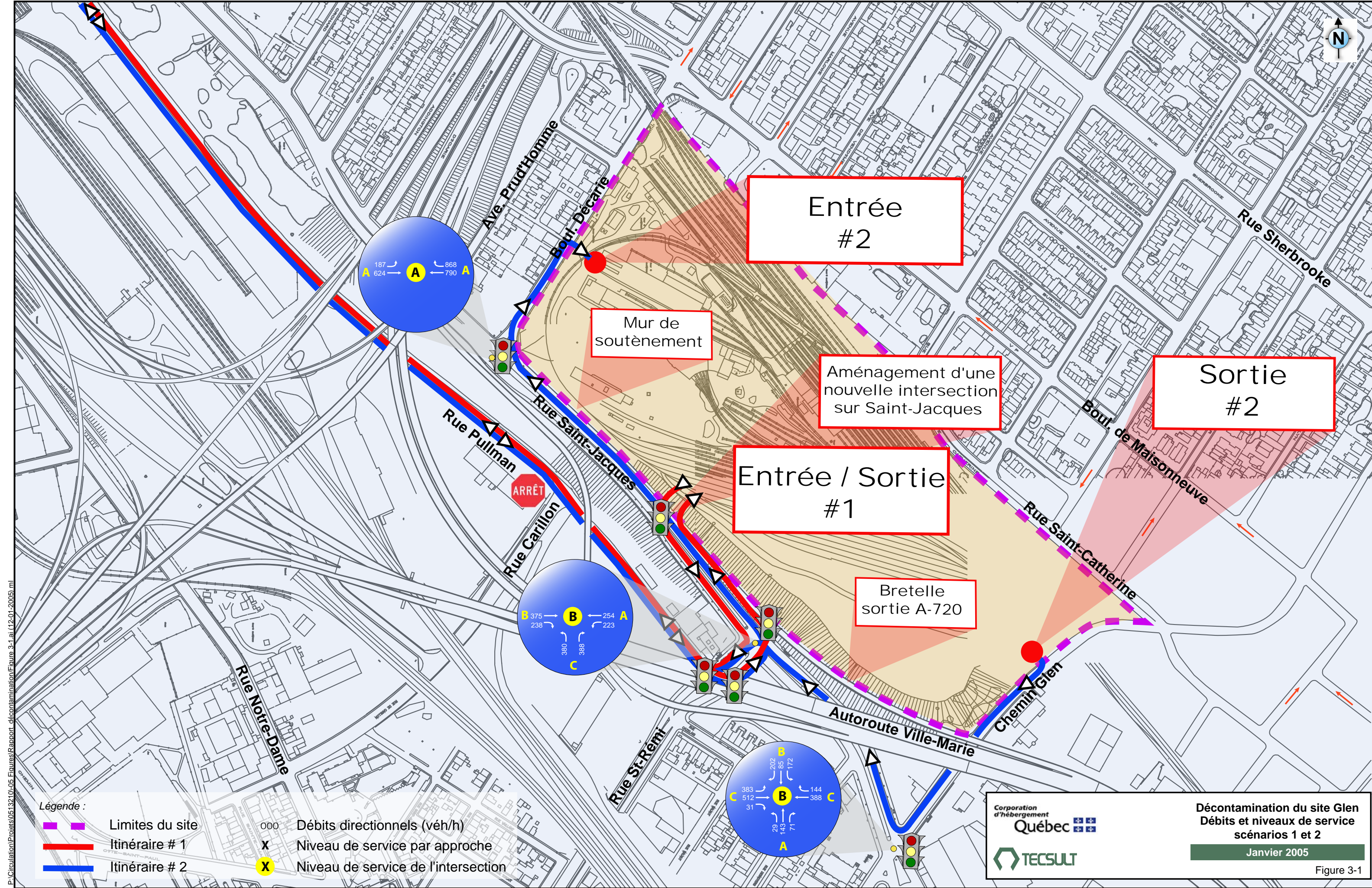
3.1.1 Contraintes

La principale contrainte géométrique de ce scénario est la pente venant du site vers la rue Saint-Jacques. Pour pallier à cette contrainte, il faut effectuer des travaux de génie civil de manière à atténuer la pente, actuellement forte, pour permettre une entrée et une sortie sécuritaires. De plus, il y a également la faible distance entre le mur de soutènement et la bretelle de sortie de l'Autoroute Ville-Marie. Il faut donc situer l'intersection provisoire suffisamment loin de la bretelle et donc procéder à une démolition partielle du mur de soutènement existant.

3.2 SCÉNARIO 2

Le second scénario serait d'aménager une entrée sur Décarie, au Nord de Saint-Jacques, pour les camions venant depuis l'Ouest ou l'Est, et une sortie sur Glen, au Sud de Sainte-Catherine et du viaduc de la voie ferrée, d'où les camions se dirigeraient vers l'échangeur Angrignon ou l'Autoroute Ville-Marie. Pour la sortie sur la rue Glen, il faudrait aménager une sortie venant du site, en élévation sur la rue Glen, et adoucir la pente du talus. Il est aussi possible de traiter les deux premiers scénarios ensemble de manière à dissiper l'importance des débits de camions. Il est donc possible d'envisager de créer deux itinéraires en même temps, de manière à offrir le choix aux camions de ne pas trop encombrer la circulation et de pouvoir se rendre le plus rapidement sur les autoroutes.

FIGURE 3.1 – SCÉNARIOS 1 ET 2



P:\Circulation\Projets\05132101-05 Figures\Rapport de décontamination\Figure 3-1.a1 (12-01-2005).mxd

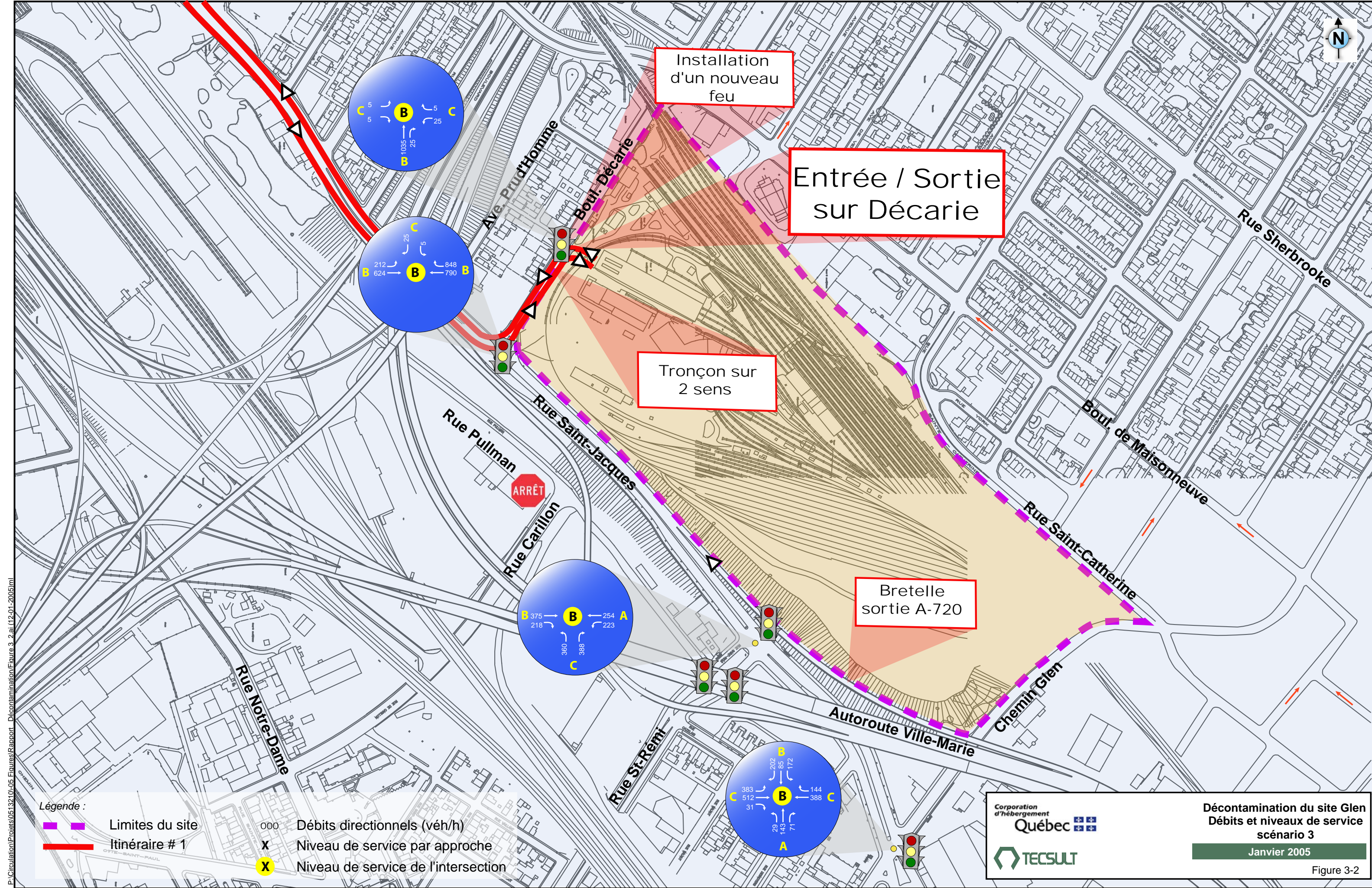
- Légende :**
- Limites du site
 - Itinéraire # 1
 - Itinéraire # 2
 - 000 Débits directionnels (véh/h)
 - X Niveau de service par approche
 - X Niveau de service de l'intersection



Décontamination du site Glen
 Débits et niveaux de service
 scénarios 1 et 2
 Janvier 2005

Figure 3-1

FIGURE 3.2 – SCÉNARIO 3



Installation
d'un nouveau
feu

Entrée / Sortie
sur Décarie

Tronçon sur
2 sens

Bretelle
sortie A-720

Légende :

- Limites du site
- Itinéraire # 1

- 000 Débits directionnels (véh/h)
- X Niveau de service par approche
- X Niveau de service de l'intersection

Corporation
d'hébergement
Québec

TECSULT

Décontamination du site Glen
Débits et niveaux de service
scénario 3

Janvier 2005

Figure 3-2

3.2.1 Contraintes

Ce scénario implique de créer une sortie sur la rue Glen, en utilisant le talus sur le côté Ouest. Il faudrait créer une pente plus douce de manière à ce que les camions descendent en toute sécurité. La deuxième contrainte pour les camions est le virage à droite de Courcelles vers Saint-Jacques, qui est un angle obtus, et donc difficile à effectuer.

La réalisation du scénario est susceptible de modifier l'environnement actuel, aussi bien le boisé que les pentes. L'impact sur le paysage risque d'être important.

3.3 SCÉNARIO 3

Le troisième scénario serait de mettre une entrée-sortie sur Décarie. La partie de Décarie située entre l'intersection Décarie / Saint-Jacques et l'entrée-sortie du site serait mise à deux sens, la direction Sud serait sur une voie légèrement élargie et serait exclusive à la circulation des camions, et le phasage du feu de circulation à Décarie / Saint-Jacques serait modifié pour faciliter l'acheminement des camions. Un feu temporaire serait installé au niveau de l'accès du site, et la circulation des camions serait interdite au Nord de cette intersection, en raison de la présence du viaduc du CP, dont la hauteur du tunnel est insuffisante pour permettre le passage des camions. Le stationnement sur le côté Ouest sera supprimé sur une longueur de 83 m, entre le concessionnaire Mazda et la future intersection projetée et les pertes seront compensées en créant un stationnement sur la côté Est, au Nord de l'intersection projetée, avec un trottoir assez large pour permettre aux piétons de marcher vers l'intersection et de traverser.

3.3.1 Contraintes

Il faudrait procéder à des modifications géométriques et cela pourrait détériorer le niveau de service à cette intersection, et de plus, ce scénario entraînerait des pertes de places de stationnement.

4.0 ÉTAT DE LA CIRCULATION SELON LES SCÉNARIOS

Pour l'état de la circulation future, les 2 premiers scénarios peuvent être traités en même temps. Le nombre quotidien de déplacements de camions est d'environ entre 180 et 270 allers et entre 180 et 270 retours, soit un total variant entre 360 et 540 déplacements. Est-ce coordonné selon les données réelles Les heures de travail sont entre 7 h du matin et 16h de l'après-midi, soit un total de 9 h. On peut donc estimer des débits additionnels de 20 à 30 camions par heure sur le réseau actuel.

Les scénarios 1 et 2 peuvent être traités en même temps, de manière à dissiper l'effet causé par l'ajout de camions dans le réseau. Le tableau 4.1 résume les niveaux de service estimés pour la période des travaux pour les scénarios 1 et 2, en pointe du matin.

TABLEAU 4.1 – SCÉNARIOS 1 ET 2

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	187	0,6	A	811	0,2	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1648	2,1	A
	Tout droit	790	3,9	A			
	Virage à droite	858	0,6	A			
						1,5	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	380	24,6	C	768	27,7	C
	Tout droit	0					
	Virage à droite	388	30,8	C			
Ouest	Virage à gauche	0			613	16,2	B
	Tout droit	375	16,2	B			
	Virage à droite	238	16,2	B			
Est	Virage à gauche	223	9,2	A	477	8,2	A
	Tout droit	254	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						18,9	B

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	172	12,0	B	459	12	B
	Tout droit	85	12,0	B			
	Virage à droite	202	12,0	B			
Sud	Virage à gauche	29	12,4	B	243	8,7	A
	Tout droit	143	12,4	B			
	Virage à droite	71	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	383	21,8	C	926	21,8	C
	Tout droit	512	21,8	C			
	Virage à droite	31	21,8	C			
Est	Virage à gauche	0	21,6	C	532	21,6	C
	Tout droit	388	21,6	C			
	Virage à droite	144	21,6	C			
						18,2	B

Sortie du Site / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche				624	3,0	A
	Tout droit	624	3,0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1658	4,2	A
	Tout droit	1648	3,9	A			
	Virage à droite	10	0,6	A			
Nord	Virage à gauche	10	25,4	C	10	25,4	C
	Tout droit						
	Virage à droite						
						3,9	A

Source : HCS 2000

La future intersection sur Saint-Jacques, qui accommodera la sortie des camions aura un niveau de service satisfaisant, avec un retard global de 3,9 secondes. Les mouvements depuis le talus (10 durant l'heure de pointe) auront un très faible impact sur la circulation. Les autres intersections seront peu touchées par les mouvements additionnels, les niveaux de service restant les mêmes que la situation actuelle.

Le détail des simulations est donné en Annexe C.

Le scénario 3 peut être traité séparément. Les résultats de la simulation sont présentés au tableau 4.2 :

TABLEAU 4.2 – SCÉNARIO 3

Décarie / Saint-Jacques							
Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	212	20.8	C	836	16.6	B
	Tout droit	624	15.2	B			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1638	16.1	B
	Tout droit	790	33.4	C			
	Virage à droite	848	0.0	A			
Nord	Virage à gauche	5	22.0	C	30	22.7	C
	Virage à droite	25	22.8	C			
						16.3	B
Décarie / entrée-sortie sur Décarie							
Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	5	34.6		10	34.6	C
	Virage à droite	5	34.6				
Est	Virage à gauche	25	31.6	C	30	31.5	C
	Virage à droite	5	31.0	C			
Sud	Tout droit	1035	19.5	B	1060	19.5	B
	Virage à droite	25	19.5	B			
						20.0	B

Source : Synchro 5.0

Dans l'ensemble, les niveaux de service sont satisfaisants. Le niveau de service C en sortie du site ne pose pas de problèmes car les camions ne sont pas nombreux et ne dérangent pas la circulation, car ils sont dans le site. Cette solution est donc faisable à condition de procéder à certaines modifications géométriques afin de faciliter les mouvements de camions.

Le détail des simulations est donné en Annexe D.

5.0 CADRE RÉGLEMENTAIRE

Une fois les études de circulation terminées, les négociations avec les divers intervenants ont eu lieu pour pouvoir obtenir les autorisations et les permissions pour les travaux. Les différents intervenants et les comptes-rendus de réunions avec ces derniers sont en annexe E.

Le Ministère des Transports du Québec, responsable de la bretelle de sortie de l'Autoroute Ville-Marie, s'est montré ouvert au scénario 1 (entrée-sortie sur Saint-Jacques), mais du fait de la proximité avec la bretelle, il s'est montré plus intéressé par le scénario 3, à savoir la mise à double sens de Décarie.

Le scénario 2 est acceptable mais la création d'une sortie sur Glen entraînerait la destruction du boisé sur le talus actuel, et ce boisé est classé patrimoine et devrait être préservé.

Dans ces conditions, l'Arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges, a fait savoir que le scénario 3 était acceptable mais qu'il faudra régler le problème du stationnement de manière à ne pas créer de problèmes entre les citoyens et l'Arrondissement.

La Ville de Montréal préfère également le scénario 3, car il n'engendre que peu de modifications par rapport à la situation actuelle, et peut facilement être implémenté avec des mesures provisoires.

Durant la réunion du 24 novembre, il a donc été décidé de retenir ce scénario et de l'approfondir.

6.0 RECOMMANDATIONS

Le scénario de mise à deux sens du boulevard Décarie rentre dans l'optique de l'aménagement futur, une fois l'hôpital construit. En effet, des projets futurs prévoient de vastes aménagements dans le secteur, et la mise à deux sens du boulevard Décarie, entre Maisonneuve et Saint-Jacques est prévue.

6.1 MODIFICATIONS GÉOMÉTRIQUES

Dans le cadre des travaux de décontamination du site Glen, la mise à deux sens s'effectuera seulement entre Saint-Jacques et l'accès au site. Pour accommoder les mouvements de camions, la voie de gauche sur Décarie sera mise en direction Sud, sur une largeur de 4 m. Les deux autres voies resteront en direction Nord, d'une largeur de 3,50 m chaque.

Pour l'intersection existante Décarie / Saint-Jacques, la modification géométrique principale concerne l'îlot séparant le virage à droite depuis l'Est et les voies de mouvements de tout droit. En effet, la pointe de l'îlot situé du côté gauche devra être coupée, pour permettre le passage des véhicules effectuant un virage à gauche depuis l'approche Ouest.

6.2 STATIONNEMENT

De ce fait, le stationnement actuel sera supprimé sur une longueur de 83 m, entre le concessionnaire et l'intersection future. Ce stationnement sera cependant compensé en côté Est, au Nord de la future intersection, sur une longueur égale de 83 m. Un trottoir sera aménagé, sur une largeur de 1,70 m, pour permettre aux piétons de marcher jusqu'à l'intersection et de traverser en sécurité.

6.3 SIGNALISATION ET SÉCURITÉ

La signalisation devra refléter l'aspect du secteur, qui sera un secteur de travaux. De ce fait, des panneaux indiquant la présence de travaux devront être installés aux abords du secteur,

ainsi que des panneaux signalant les modifications survenues au niveau du sens de la circulation.

Au niveau des panneaux de mouvements obligatoires, un devra être installé en face de la sortie du site Glen pour indiquer l'obligation aux camions de tourner à gauche, et un autre devra être installé en face de l'approche Nord de Décarie / Saint-Jacques, indiquant aux camions l'obligation de tourner à droite.

Un panneau d'interdiction de tourner à droite (sauf véhicules autorisés) doit être installé pour prévenir les conducteurs qu'ils ne peuvent se rendre à l'intérieur du site, à moins d'y être autorisés.

De manière à diviser les mouvements en directions Nord et Sud sur Décarie, des glissières de sécurité ou des installations de type « new jersey » peuvent être utilisées.

6.4 FEUX DE CIRCULATION

Des feux de circulation temporaires devront être installés à l'intersection Décarie / accès site. Ces feux seront installés sur des plaques temporaires en béton.

Pour l'intersection Décarie / Saint-Jacques, deux têtes de feu supplémentaires devront être installés en côté Sud, pour contrôler les mouvements provenant de l'approche Nord.

Le détail de ces installations est donné sur le plan d'aménagement en annexe F.

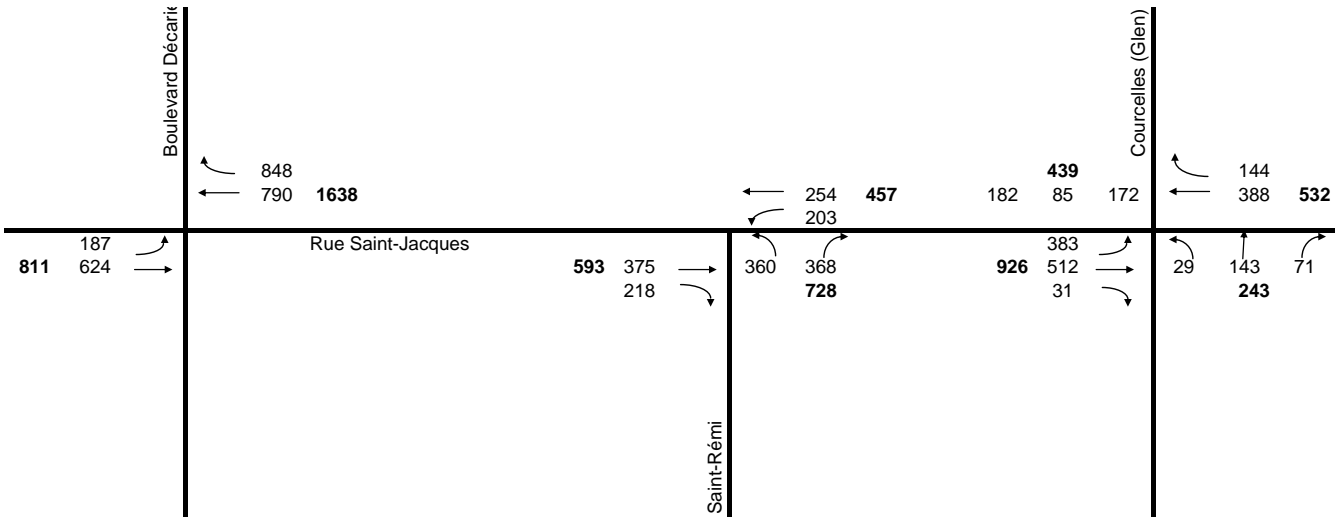
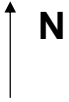
6.5 COÛTS DES TRAVAUX

L'estimation préliminaire des coûts du scénario est en annexe G. Il est estimé que l'ensemble des travaux auront un coût total de 145 254,54 \$ après taxes avec des contingences de 20 %.

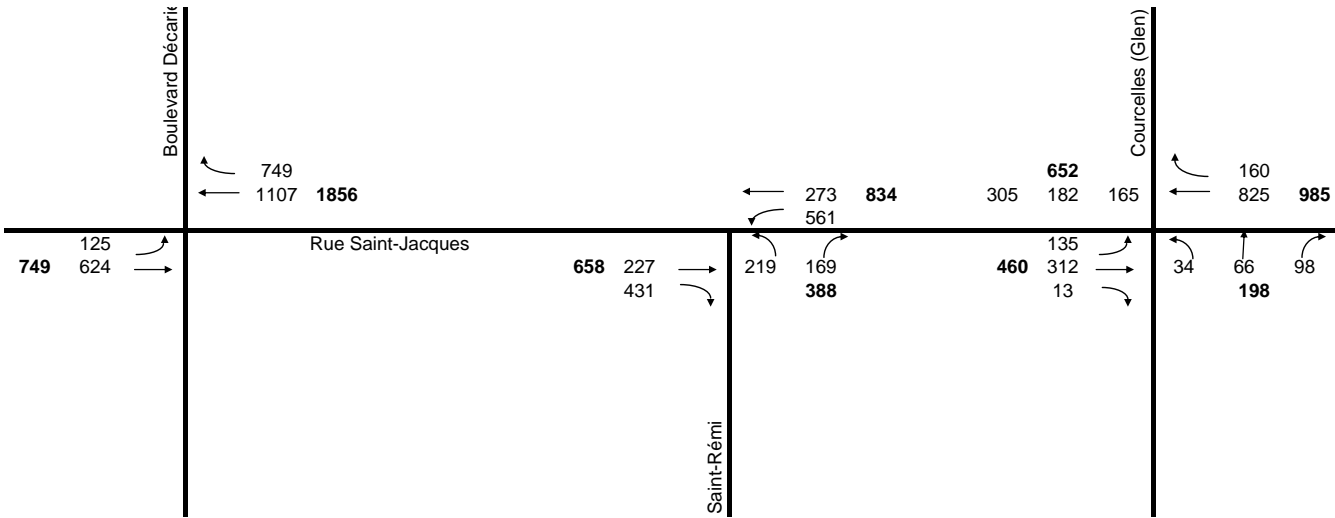
ANNEXE A

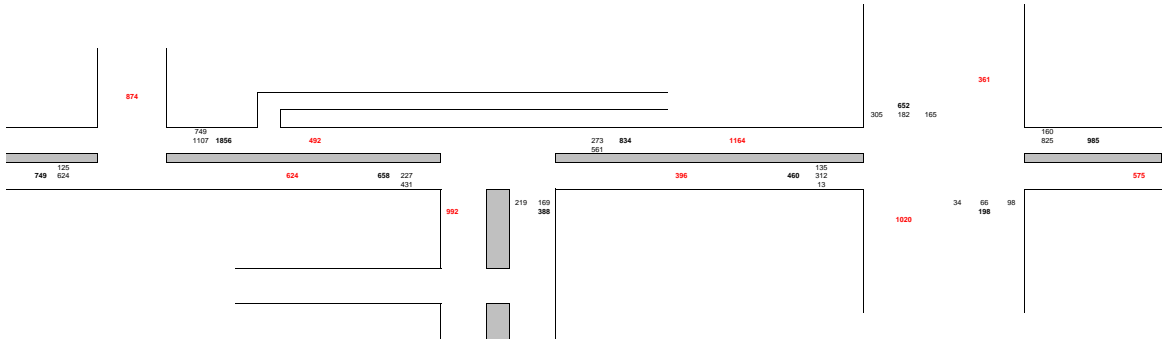
COMPTAGES DE LA CIRCULATION

Comptages Septembre 2004
 Pointe du matin



Comptages Septembre 2004
 Pointe du soir





ANNEXE B

SITUATION ACTUELLE

Projet de décontamination de la Cour Glen

Situation actuelle

Pointe du matin

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	187	0,6	A	811	0,2	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1638	2,1	A
	Tout droit	790	3,9	A			
	Virage à droite	848	0,5	A			
						1,5	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	360	23,3	C	728	25,7	C
	Tout droit	0					
	Virage à droite	368	28,0	C			
Ouest	Virage à gauche	0			593	16,1	B
	Tout droit	375	16,1	B			
	Virage à droite	218	16,1	B			
Est	Virage à gauche	203	8,9	A	457	8,0	A
	Tout droit	254	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						17,9	B

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	172	12,1	B	439	12,1	B
	Tout droit	85	12,1	B			
	Virage à droite	182	12,1	B			
Sud	Virage à gauche	29	12,3	B	243	8,7	A
	Tout droit	143	12,3	B			
	Virage à droite	71	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	383	21,8	C	926	21,8	C
	Tout droit	512	21,8	C			
	Virage à droite	31	21,8	C			
Est	Virage à gauche	0	21,6	C	532	21,6	C
	Tout droit	388	21,6	C			
	Virage à droite	144	21,6	C			

Projet de décontamination de la Cour Glen**Situation actuelle****Pointe du soir****Décarie / Saint-Jacques**

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	125	1,4	A	749	0,3	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1856	2,8	A
	Tout droit	1107	4,5	A			
	Virage à droite	749	0,3	A			
						2,1	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	219	18,7	C	388	18,5	B
	Tout droit	0					
	Virage à droite	169	18,3	C			
Ouest	Virage à gauche	0			658	16,1	B
	Tout droit	227	16,6	B			
	Virage à droite	431	16,6	B			
Est	Virage à gauche	561	123,6	F	834	85,6	F
	Tout droit	273	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						47,6	D

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	165	13,3	B	652	13,3	B
	Tout droit	182	13,3	B			
	Virage à droite	305	13,3	B			
Sud	Virage à gauche	34	12,1	B	198	6,1	A
	Tout droit	66	12,1	B			
	Virage à droite	98	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	135	17,4	B	460	17,4	B
	Tout droit	312	17,4	B			
	Virage à droite	13	17,4	B			
Est	Virage à gauche	0	25,4	C	985	25,4	C
	Tout droit	825	25,4	C			
	Virage à droite	160	25,4	C			
						18,7	B

Projet de décontamination de la Cour Glen
Scénarios 1 et 2
Pointe du matin

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	187	0,6	A	811	0,2	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1648	2,1	A
	Tout droit	790	3,9	A			
	Virage à droite	858	0,6	A			
						1,5	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	380	24,6	C	768	27,7	C
	Tout droit	0					
	Virage à droite	388	30,8	C			
Ouest	Virage à gauche	0			613	16,2	B
	Tout droit	375	16,2	B			
	Virage à droite	238	16,2	B			
Est	Virage à gauche	223	9,2	A	477	8,2	A
	Tout droit	254	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						18,9	B

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	172	12,0	B	459	12	B
	Tout droit	85	12,0	B			
	Virage à droite	202	12,0	B			
Sud	Virage à gauche	29	12,4	B	243	8,7	A
	Tout droit	143	12,4	B			
	Virage à droite	71	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	383	21,8	C	926	21,8	C
	Tout droit	512	21,8	C			
	Virage à droite	31	21,8	C			
Est	Virage à gauche	0	21,6	C	532	21,6	C
	Tout droit	388	21,6	C			
	Virage à droite	144	21,6	C			
						18,2	B

Sortie du Site / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche				624	3,0	A
	Tout droit	624	3,0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1658	4,2	A
	Tout droit	1648	3,9	A			
	Virage à droite	10	0,6	A			
Nord	Virage à gauche	10	25,4	C	10	25,4	C
	Tout droit						
	Virage à droite						
						3,9	A

Projet de décontamination de la Cour Glen

Scénario 3

Pointe du matin

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	212	20,8	C	836	16,6	B
	Tout droit	624	15,2	B			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1638	16,1	B
	Tout droit	790	33,4	C			
	Virage à droite	848	0,0	A			
Nord	Virage à gauche	5	22,0	C	30	22,7	C
	Virage à droite	25	22,8	C			
						16,3	B

Décarie / entrée-sortie sur Décarie

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	5	34,6		10	34,6	C
	Virage à droite	5	34,6				
Est	Virage à gauche	25	31,6	C	30	31,5	C
	Virage à droite	5	31,0	C			
Sud	Tout droit	1035	19,5	B	1060	19,5	B
	Virage à droite	25	19,5	B			
						20,0	B

ANNEXE C

SCÉNARIOS 1 ET 2

Projet de décontamination de la Cour Glen
Scénarios 1 et 2
Pointe du matin

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	187	0,6	A	811	0,2	A
	Tout droit	624	0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1648	2,1	A
	Tout droit	790	3,9	A			
	Virage à droite	858	0,6	A			
						1,5	A

Saint-Rémi / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Sud	Virage à gauche	380	24,6	C	768	27,7	C
	Tout droit	0					
	Virage à droite	388	30,8	C			
Ouest	Virage à gauche	0			613	16,2	B
	Tout droit	375	16,2	B			
	Virage à droite	238	16,2	B			
Est	Virage à gauche	223	9,2	A	477	8,2	A
	Tout droit	254	7,3	A			
	Virage à droite	0					
						18,9	B

Courcelles / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Nord	Virage à gauche	172	12,0	B	459	12	B
	Tout droit	85	12,0	B			
	Virage à droite	202	12,0	B			
Sud	Virage à gauche	29	12,4	B	243	8,7	A
	Tout droit	143	12,4	B			
	Virage à droite	71	0,0	A			
Ouest	Virage à gauche	383	21,8	C	926	21,8	C
	Tout droit	512	21,8	C			
	Virage à droite	31	21,8	C			
Est	Virage à gauche	0	21,6	C	532	21,6	C
	Tout droit	388	21,6	C			
	Virage à droite	144	21,6	C			
						18,2	B

Sortie du Site / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche				624	3,0	A
	Tout droit	624	3,0	A			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1658	4,2	A
	Tout droit	1648	3,9	A			
	Virage à droite	10	0,6	A			
Nord	Virage à gauche	10	25,4	C	10	25,4	C
	Tout droit						
	Virage à droite						
						3,9	A

ANNEXE D
SCÉNARIO 3

Projet de décontamination de la Cour Glen

Scénario 3

Pointe du matin

Décarie / Saint-Jacques

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	212	20,8	C	836	16,6	B
	Tout droit	624	15,2	B			
	Virage à droite						
Est	Virage à gauche				1638	16,1	B
	Tout droit	790	33,4	C			
	Virage à droite	848	0,0	A			
Nord	Virage à gauche	5	22,0	C	30	22,7	C
	Virage à droite	25	22,8	C			
						16,3	B

Décarie / entrée-sortie sur Décarie

Approche	Mouvement	Débits (véh/h)	Retard (s)	Niveau de service	Débit total	Retard moyen	Niveau de service
Ouest	Virage à gauche	5	34,6		10	34,6	C
	Virage à droite	5	34,6				
Est	Virage à gauche	25	31,6	C	30	31,5	C
	Virage à droite	5	31,0	C			
Sud	Tout droit	1035	19,5	B	1060	19,5	B
	Virage à droite	25	19,5	B			
						20,0	B

ANNEXE E

COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

Date : mercredi 10/11/04	Réunion N° : 2	N° de projet : 0513210	Page 1 de 2
Titre projet : Décontamination du Site Glenn		Lieu : Ministère des Transports du Québec	
But : Discussion sur les démarches requises pour les obtentions de permis du MTQ relatifs à la décontamination du site Glenn			

Présences : M. Daniel Robert, ing. (Ministère des Transports du Québec) M. Jean-Claude Larrivée, ing.sr. (Tecsult) M. Mani Shahrokni, ing. (Tecsult)
Copies conformes : Personnes présentes Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult); Jocelyn Marcotte, ing. (Tecsult)

Action ou remarque

La réunion a pour but de présenter le mandat de Tecsult dans ce projet à M. Daniel Robert, ing., et de discuter des aspects du dossier qui concernent les Ministère des Transports, notamment l'utilisation des routes et accès lui appartenant par les camions qui effectueront les déplacements pour acheminer la terre contaminée hors du site Glenn.

Monsieur Robert, ing. est le chargé de projet à la Direction de l'Île-de-Montréal pour le MTQ.

➤ Points abordés**1. L'utilisation du chemin Pullman pour le transport lourd**

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la route doit être remise dans un état équivalent à la fin des travaux
- Les aménagements requis, doivent être réalisés et défrayés par les utilisateurs
- la route doit demeurer accessible pour le MTQ
- un contrôle des accès est nécessaire (gardiens)

Le détail des exigences concernant l'utilisation du Chemin Pullman et de la cour Turcot est précisé sur la correspondance du MTQ adressée au CUSM

2. L'aménagement de l'accès principal à moins de 200 mètres de la bretelle de sortie de l'Autorité Ville-Marie

- une étude de visibilité et de sécurité d'utilisation doit être réalisée et le MTQ précisera ses attentes par courriel

3. L'utilisation de la cour Turcot pour l'entreposage de matériaux contaminés

- Selon la rencontre de la semaine dernière, il semble que cette option est moins intéressante car le Ministère de l'Environnement requiert la décontamination de la cour Turcot
- le MTQ indique qu'il n'est pas de sa responsabilité d'assumer ces coûts
- le MTQ ne s'oppose pas à son utilisation, si les conditions d'utilisations sont respectées : dont notamment, le contrôle de l'accès, la remise dans un état comparable, un loyer

Le MTQ effectuera une étude pour évaluer la condition de la chaussée sur Pullman avant le 15 décembre 2004

Date : mercredi 10/11/04

Réunion N° : 2

N° de projet : 0513210

Page 2 de 2

Titre projet : Décontamination du Site Glenn

Lieu : Ministère des Transports du Québec

But : Discussion sur les démarches requises pour les obtentions de permis du MTQ relatifs à la décontamination du site Glenn

4. l'intersection Pullman / Saint-Rémi

- le MTQ s'informer de la limite de sa propriété dans cette intersection, située sous le viaduc de l'Autoroute Ville-Marie, et ce si des modifications géométriques s'avéraient nécessaires pour faciliter les mouvements de virage de camions.

5. changement de responsabilité CUSM vers CHQ

Selon le MTQ, la gestion pour l'aménagement du site est maintenant de la responsabilité de la CHQ et c'est M. Pierre Gauthier qui est le chargé de projet à la CHQ.

Date : mercredi 16/11/04

Réunion N° : 3

N° de projet : 0513210

Page 1 de 2

Titre projet : Décontamination du Site Glenn

Lieu : Ville de Montréal, Circulation

But : Discussion sur les démarches légales pour les obtentions de permis de la Ville de Montréal relatifs à la décontamination du site Glenn

Présences :

M. Philip Oneson, ing. (Ville de Montréal)
M. Jean-Claude Larrivée, ing.sr. (Tecsult)
M. Mani Shahrokni, ing. (Tecsult)

Copies conformes : Personnes présentes

Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult); Jocelyn Marcotte, ing. (Tecsult)

Action ou remarque

La réunion a pour but de présenter le mandat de Tecsult dans ce projet à M. Philip Oneson, ing., et de discuter des aspects du dossier qui concernent la Ville de Montréal, notamment l'aménagement des accès temporaires au site Glenn pour les camions, des routes pour le transport et les modifications possibles par rapport à la situation actuelle, en termes de géométrie, stationnement ou phasage des feux de circulation.

➤ Points abordés**1. Accès temporaire sur Saint-Jacques entre Saint-Rémi et Décarie**

Cette option est possible, mais les conditions suivantes doivent être remplies :

- l'intersection doit être située à au moins 100 mètres de l'intersection Décarie / Saint-Jacques.
- les mouvements de piétons doivent être contrôlés par des boutons-poussoirs ou être interdits pour ne pas retarder la circulation.

2. La mise à deux sens du Boulevard Décarie entre l'intersection Décarie / Saint-Jacques et l'entrée-sortie sur Décarie

Cette option est possible et la plus envisageable selon M. Oneson, mais les conditions suivantes doivent être remplies :

- Une solution doit être trouvée pour le stationnement sur le côté Ouest de Décarie, car il s'agit d'un stationnement majoritairement résident.
- Le phasage du feu sur Décarie / Saint-Jacques ne doit pas pénaliser les mouvements existants.

3. l'utilisation du Chemin Pullman appartenant à la Ville de Montréal

- la Ville est disposée à étudier les éventuelles interventions nécessaires, telles que le retrait des blocs de béton sur le côté Sud de la rue ou des modifications au stationnement et au phasage des feux de Pullman / Saint-Rémi.

4. l'aménagement d'une sortie sur le chemin Glenn (rue Courcelles)

Cette option est possible, mais la condition suivante doit être remplie :

Date : mercredi 16/11/04

Réunion N° : 3

N° de projet : 0513210

Page 2 de 2

Titre projet : Décontamination du Site Glenn

Lieu : Ville de Montréal, Circulation

But : Discussion sur les démarches légales pour les obtentions de permis de la Ville de Montréal relatifs à la décontamination du site Glenn

- une autorisation doit être obtenue de l'arrondissement quant à la sortie de camions sur la rue Glenn avec les conditions à respecter.

M. Oneson a indiqué que l'utilisation du chemin Pullman pour atteindre le réseau autoroutier semble le plus intéressant pour la Ville; toutes les solutions d'accès au site doivent obligatoirement passer par le chemin Pullman.

M. Oneson a fait part de la prochaine étape : une rencontre avec les responsables des arrondissements Sud-Ouest, Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce afin de discuter ces différents points et de préciser les attentes.

Date : Jeudi 17/11/04	Réunion N° : 4	N° de projet : 0513210	Page 1 de 2
Titre projet : Décontamination du Site Glenn		Lieu : Corporation d'hébergement du Québec, Montréal	
But : Compte-rendu des l'avancement du projet à la CHQ en ce qui concerne le volet des transports et de la circulation			

Présences : CHQ : M. Pierre Gauthier; Mme. Nathalie Rhéaume, architecte; Mme. Anne Pelletier, ing.; Mme. Dorothée Biron, avocate.

Copies conformes : Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult).

	Action par	Date
<p>La réunion a pour but de présenter à la CHQ l'état de l'avancement du dossier en ce qui concerne le volet des transports, et de discuter des options futures à prendre en considération.</p> <p>➤ Points abordés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <p>1. Présentation de la situation actuelle de la circulation, des scénarios envisagés et des résultats</p> <p>Tecsult présente les résultats des analyses de circulation et précise qu'au niveau de la circulation, le transport des matériaux contaminés ne présentera aucun impact négatif important. Le trafic additionnel prévu est de 30 camions à l'heure.</p> <p>2. Aménagement d'accès sur Glenn et Saint-Jacques</p> <p>Cette option est rejetée pour le moment car le projet étant divisé en trois phases, ces accès ne seront pas immédiatement nécessaires. De plus, l'accès sur Glenn pose un problème à cause de la présence du boisé.</p> <p>3. La mise à deux sens du Boulevard Décarie entre l'intersection Décarie / Saint-Jacques et l'entrée-sortie sur Décarie</p> <p>Cette option va dans le sens de l'accès principal permanent au site et elle est aussi appuyée par les représentants du MTQ. Elle apparaît comme la plus facile et rapide à mettre en place.</p> <p>Cette option exige un élargissement de la chaussée pour faciliter le virage à droite des camions depuis Saint-Jacques, ainsi qu'un déplacement des places de stationnement du côté Ouest vers le côté Est au Nord de l'entrée-sortie envisagée.</p> <p>Pour la suite du dossier, c'est l'option unique d'accès que la CHQ demande de préciser.</p> <p>Prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> préparation de l'aménagement requis pour en préciser les éléments pour une rencontre avec la Ville, incluant les arrondissements impliqués rencontre de la ville pour présenter le dossier et obtenir les accords appropriés soit mardi le 23 ou mercredi le 24 novembre. 		

Date : Jeudi 17/11/04	Réunion N° : 4	N° de projet : 0513210	Page 2 de 2
Titre projet : Décontamination du Site Glenn		Lieu : Corporation d'hébergement du Québec, Montréal	
But : Compte-rendu des l'avancement du projet à la CHQ en ce qui concerne le volet des transports et de la circulation			

<p>La CHQ voudrait avoir le plus vite possible une réunion avec la Ville et l'Arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce pour discuter de ces points.</p> <p>4. l'utilisation du Chemin Pullman ou de Saint-Jacques pour se rendre à l'échangeur Angrignon</p> <p>La CHQ préfère utiliser la rue Saint-Jacques, car l'utilisation de Pullman lui reviendrait trop cher, et de plus, le MTQ ne négocie pas avec des compagnies privées (entrepreneurs) pour les coûts d'utilisation du chemin Pullman.</p> <p>5. Utilisation de la rue Pullman pour la circulation des camions vers le carrefour Angrignon.</p> <p>Les conditions du MTQ sur l'utilisation de la rue Pullman pour le trafic des camions fait en sorte que la CHQ trouve à risque élevé cette alternative; de plus, elle ne voit pas pourquoi elle prendrait le risque de devoir reconstruire cette rue à la fin des travaux alors que ce risque n'existe pas si le réseau existant public est utilisé.</p> <p>Prochaines activités :</p> <ul style="list-style-type: none">• préparation de l'aménagement de l'accès via Décarie;• organisation de la rencontre du 23 ou 24 novembre avec la ville, incluant les Arrondissements;• la suite des événements dépendra des résultats de la rencontre		
--	--	--

Date : mercredi 24/11/04	Réunion N° : 5	N° de projet : 0513210	Page 1 de 3
Titre projet : Décontamination du Site Glen		Lieu : Tecsalt, Montréal	
But : Discussion sur les démarches légales pour les obtentions de permis de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges relatifs à la mise à deux sens du boulevard Décarie durant les travaux de décontamination			

Présences :

Mme. Nathalie Rhéaume (CHQ); Mme. Céline Boileau (CUSM); Mme. Joanne Poirier (Westmount); M. Alain Cormier (Arrondissement NDG/CDN); M. Louis Auger (Arrondissement NDG/CDN); M. Philip Oneson, ing. (Ville de Montréal); M. Jean-Claude Larrivée, ing.sr. (Tecsult); M. Mani Shahrokni, ing. (Tecsult)

Copies conformes : Personnes présentes

Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult); Jocelyn Marcotte, ing. (Tecsult)

Action ou remarque

La réunion a pour but de présenter l'avancement du dossier aux divers intervenants et de présenter l'option qui a été retenue pour l'accès des camions au site Glen, à savoir l'entrée-sortie sur le boulevard Décarie et l'éventuelle mise à deux sens du boulevard Décarie entre l'intersection Décarie/Saint-Jacques et l'entrée-sortie.

➤ Points abordés**1. État d'avancement du dossier**

Mme. Nathalie Rhéaume, de la CHQ, présente les points majeurs du projet et indique que les travaux de décontamination auront lieu en trois phases continues. Un appel de candidature est actuellement en cours pour la phase I. Le début des travaux est prévu pour mars 2005 et la fin du chantier est prévue pour septembre 2005. Elle précise que dans l'immédiat, la priorité est à l'approbation du plan d'aménagement sur Décarie afin d'inclure l'information aux soumissionnaires à l'intérieur des documents d'appel d'offres.

L'échéancier des deux autres phases ne sont pas déterminés de façon définitive cependant de façon préliminaire, on peut penser que le chantier des deux premières phases durera autour d'un an.

Aussitôt que les échéanciers seront connus et approuvés par le ministère de la santé et des services sociaux, ils seront transmis aux autorités municipales concernées.

2. La mise à deux sens du Boulevard Décarie entre l'intersection Décarie / Saint-Jacques et l'entrée-sortie sur Décarie

Tecsult présente le plan d'aménagement du boulevard Décarie aux représentants de l'Arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges. Ces derniers remarquent que l'aménagement leur semble faisable, avec les conditions suivantes à respecter :

- Un relevé de plaques d'immatriculation doit être effectué sur ce tronçon afin de connaître le taux d'occupation et si les véhicules stationnés sur le côté Ouest proviennent du secteur ou de l'extérieur.
- Un trottoir doit être aménagé en côté Est de manière à accommoder les piétons quand ils auront stationné leurs véhicules.
- Sur le côté Est, il faut empêcher les piétons de marcher vers le Nord pour traverser au niveau de Crowley, car il n'y aucune

Date : mercredi 24/11/04

Réunion N° : 5

N° de projet : 0513210

Page 2 de 3

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Tecslult, Montréal

But : Discussion sur les démarches légales pour les obtentions de permis de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges relatifs à la mise à deux sens du boulevard Décarie durant les travaux de décontamination

signalisation pour leur permettre de traverser en sécurité.

- Un temps d'engagement de piétons doit être considéré pour les piétons traversant à l'intersection Décarie / Accès futur au site.
- Une signalisation adéquate doit être prévue sur l'ensemble du secteur de manière à préserver une sécurité dans la circulation.
- Pour l'approche Nord de l'intersection Décarie/Saint-Jacques, un mail en béton serait nécessaire de manière à séparer la circulation en direction Nord et celle en direction Sud

Le plan d'aménagement sera présenté et transmis à la Direction des Travaux Publics de l'Arrondissement par MM. Auger et Cormier, et il pourrait par la suite être transmis au Conseil d'Arrondissement pour être présenté aux citoyens.

3. Discussion sur la responsabilité de chaque partie dans la construction et la mise en place des feux

Une discussion a lieu entre les divers intervenants sur les responsabilités de chacun quant aux travaux de modifications géométriques et de feux de circulation :

- Les frais reliés à l'achat des feux de circulation, l'aménagement du stationnement et du trottoir au Nord de l'accès et la modification de l'îlot à l'intersection Décarie / Saint-Jacques, la construction d'un mail en béton à l'Approche Nord de Décarie/Saint-Jacques ainsi que la signalisation et le marquage seraient imputés au projet.
- M. Oneson précise que dans le cadre du nouvel aménagement, un dépôt est requis auprès du fournisseur pour la fourniture et l'installation des équipements. Ces frais devront être déboursés par la CHQ et un accord doit être obtenu entre les deux parties sur les démarches. Il faut également régler la question de l'utilisation des feux après la période des travaux. Ces points devront être vérifiés durant le rencontre prévue le 2 décembre entre Tecslult et la Ville.
- Dans le moment, seuls les travaux reliés aux feux de circulation seraient effectués par la Ville. Les autres travaux soient le marquage, les modifications à l'îlot, l'élargissement de la chaussée et le nouveau trottoir, seraient réalisés par l'entrepreneur de la CHQ. La liste des travaux requis est à compléter par la ville et les consultants. À confirmer.

4. L'utilisation du chemin Pullman par les camions

M. Larrivée a adressé hier une question au MTQ puisque le chemin Pullman est indiqué comme faisant partie du réseau de camionnage de la ville donc possiblement utilisable par tous. En raison de l'absence du représentant de l'Arrondissement Sud-Ouest, ce point reste en suspens

La position actuelle de la CHQ est que l'entrepreneur utilisera le réseau de camionnage standard de la ville. Aucune entente n'est conclue avec

Date : mercredi 24/11/04

Réunion N° : 5

N° de projet : 0513210

Page 3 de 3

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Tecsumt, Montréal

But : Discussion sur les démarches légales pour les obtentions de permis de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges relatifs à la mise à deux sens du boulevard Décarie durant les travaux de décontamination

le MTQ pour utiliser la partie privée du chemin Pullman.

Des participants soulèvent la question à savoir si il est possible d'imposer un trajet précis jusqu'au réseau autoroutier.

5. Échéancier et interlocuteur principal.

Dans le but de faciliter les échanges, un seul intervenant municipal sera désigné pour répondre aux questions et celui-ci coordonnera si requis avec le central ou les autres arrondissements.

Il est suggéré que ce soit l'arrondissement NDG/CDN qui assure ce suivi.

Il sera important d'établir par écrit le plus rapidement possible la personne désignée ainsi que les étapes, les déboursés et les délais requis pour permettre à l'entrepreneur de réaliser les travaux de décontamination en mars 2005.

Les aspects techniques doivent être transmis à Tecsumt qui assurera le suivi avec la CHQ.

6. Conclusion de la réunion

- L'Arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges présentera le plan d'aménagement sous peu par la Direction des Travaux Publics, et si requis, par le Conseil d'Arrondissement.
- Une rencontre est prévue entre la Ville et Tecsumt pour discuter plus en détails des feux de circulation à prévoir, le jeudi 2 décembre 2004, à 13h30, à la Ville de Montréal.
- Une réunion est prévue le mardi 7 décembre 2004 à 10 h, à Tecsumt, pour faire l'état d'avancement des démarches et donner les réponses aux questions soulevées.

Date : jeudi 2/12/04	Réunion N°: 6	N° de projet : 0513210	Page 1 de 2
Titre projet : Décontamination du Site Glen		Lieu : Tecsalt, Montréal	
But : Discussion sur l'aménagement du boulevard Décarie à deux sens entre Saint-Jacques et le futur accès du site Glen			

Présences : M. Philip Oneson, ing. (Ville de Montréal); M. Sylvain Lavallée (Ville de Montréal); M. Carl Dufour (Ville de Montréal); M. Jean-Claude Larrivée, ing.sr. (Tecsult); M. Mani Shahrokni, ing. (Tecsult)

Copies conformes : Personnes présentes
Mme Nathalie Rhéaume (CHQ); Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult); Jocelyn Marcotte, ing.

Action ou remarque

La réunion a pour but de présenter un plan préliminaire de l'aménagement du tronçon du boulevard Décarie situé entre la rue Saint-Jacques et le futur accès pour les camions au site Glen, et de procéder à une répartition des responsabilités pour la continuation des démarches.

➤ **Points abordés**

1. Intersection temporaire de l'accès du site Glen

Tecsult est responsable de la conception du feu de circulation, qui sera temporaire. L'installation sera de type « plaque et cloche » et devra rester dans les normes du cahier des charges.

Un gabarit devra être installé immédiatement au Nord de l'intersection, de manière à empêcher les camions de continuer plus Nord (le tunnel du viaduc du CP ne peut les accommoder en raison de sa hauteur restreinte).

2. Intersection Décarie / Saint-Jacques

- Des têtes de feu temporaires doivent être rajoutées sur le trottoir du côté Sud de la rue Saint-Jacques, pour accommoder les mouvements venant de l'approche Nord.
- Le mouvement de virage à droite en flot libre depuis l'approche Ouest de Décarie doit être synchronisé avec le feu vert de la future intersection temporaire, de manière à ne pas créer de congestion.
- À l'approche Nord, des new jerseys devront être installés de manière à diviser la circulation. Les new jerseys sont préférés à un terre-plein en béton ou à une tige installée à même le sol, en raison de leur caractère temporaire.

3. Plan d'aménagement du secteur

Tecsult devra transmettre un plan d'aménagement détaillé du secteur à la Ville pour validation. Ce plan devra inclure le marquage, la signalisation, la géométrie, et les plans de feux et les détails électriques. Le futur stationnement prévu au Nord du futur accès devra inclure un trottoir d'au moins 1,70 m.

Le Ville vérifiera les plans et y apportera des modifications si nécessaire.

Date : jeudi 2/12/04

Réunion N°: 6

N° de projet : 0513210

Page 2 de 2

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Tecsalt, Montréal

But : Discussion sur l'aménagement du boulevard Décarie à deux sens entre Saint-Jacques et le futur accès du site Glen

4. Conclusion de la réunion

Il est prévu que Tecsalt remette les plans d'aménagements dans les plus brefs délais à la Ville. Ces plans, une fois validés, seront transmis à la CHQ.

Date : mardi 14/12/04

Réunion N°: 7

N° de projet : 0513210

Page 1 de 3

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Tecsalt, Montréal

But : Discussion sur l'aménagement du boulevard Décarie à deux sens entre Saint-Jacques et le futur accès du site Glen

Présences : Mme Nathalie Rhéaume (CHQ); Mme. Céline Boileau (CUSM); M. Philip Oneson, ing. (Ville de Montréal); M. Louis Auger (arrondissement Notre-Dame-de-Grâce / Côte-des-Neiges; M. Jean-Claude Larrivée, ing.sr. (Tecsult); M. Mani Shahrokni, ing. (Tecsult)

Copies conformes : Personnes présentes
Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult); Jocelyn Marcotte, ing. (Tecsult)

Action ou remarque

La réunion a pour but de faire l'état d'avancement du volet transports du dossier en présentant les derniers points de discussion avant l'ébauche du rapport et des plans finaux.

➤ **Points abordés**

1. Point de la situation

Mme. Nathalie Rhéaume (CHQ) présente la situation en précisant que 5 fournisseurs ont été retenus pour les soumissions.

Les 5 fournisseurs recevront au cours de la semaine les documents pour soumission, incluant les plans et devis d'aménagement de l'accès. Ils devront déposer à la mi-février leurs propositions pour que la CHQ effectue sa sélection pour le démarrage des travaux planifié pour la fin du mois d'avril. Elle rappelle également que la durée de la Phase I sera d'environ 4 mois pour les travaux de décontamination seulement (d'avril à septembre 2005), et que celle de la Phase II sera d'environ 9 mois considérant les délais requis pour les autorisations ministérielles et pour tenir compte de la période hivernale. Les travaux sur Décarie devraient se faire à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril 2005.

2. Bilan du relevé de plaques sur le tronçon de Décarie

Tecsult présente un bilan du relevé de plaques d'autos stationnées sur le tronçon du Boulevard Décarie situé entre Saint-Jacques et l'accès du site Glen. Ce relevé de plaques, effectué le mercredi 8 décembre 2004, sur une journée de 11 heures, révèle que la quasi-totalité des véhicules stationnés sur le tronçon ne sont pas des résidents du secteur, en se basant sur les résultats fournis par la SAAQ.

3. Stationnement futur en côté Est du Boulevard Décarie

Tecsult présente le plan d'aménagement du futur stationnement, qui aura une capacité de 15 places, soit le nombre de places perdues en raison de la mise à deux sens de Décarie sur le tronçon concerné et du trottoir requis. Des commentaires sont émis concernant la nécessité de terminer le stationnement avec un biseau et aussi que le trottoir soit aménagé en incluant un virage en U à la fin pour la déneigeuse.

La question de la propriété du stationnement est abordée. Puisque le stationnement et le trottoir seront sur le site Glen (CUSM), M. Louis Auger précise que les questions d'entretien et de responsabilité devront

Date : mardi 14/12/04

Réunion N°: 7

N° de projet : 0513210

Page 2 de 3

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Tecsalt, Montréal

But : Discussion sur l'aménagement du boulevard Décarie à deux sens entre Saint-Jacques et le futur accès du site Glen

être réglées. Le règlement serait dans une entente notariée entre la CHQ et la ville. M. Philip Oneson précise que la CHQ devra préparer une proposition d'entente à ce propos, qu'il soumettra à son service du contentieux.

De plus, les démarches seront faites par l'Arrondissement auprès des commerces riverains pour les mettre au courant des modifications.

4. Signalisation

La question de la pose, fourniture, installation et maintenance des panneaux de signalisation est abordée. Tecsalt devra préparer un plan détaillé de la signalisation et le remettre à la Ville ou Arrondissement pour validation. Ce plan signé et scellé par un ingénieur servira par la suite à l'Arrondissement lors de la pose.

L'Arrondissement se renseignera sur la responsabilité de chaque parti pour ce qui concerne la fourniture du matériel, son installation et sa maintenance.

5. Marquage

Tecsalt devra préparer un plan de marquage signé et scellé par un ingénieur et le soumettre à la Ville pour approbation. Ce sera l'entrepreneur qui effectuera la première exécution du marquage, mais les suivantes seront effectuées par la Ville.

6. Question du chemin Pullman

Le chemin Pullman est un chemin privé qui appartient au MTQ. Ce chemin est la route que la Ville désire que les camions en provenance du site Glen utilisent pour atteindre l'échangeur Angrignon et non la rue Saint-Jacques, qui est très utilisée.

La position de la CHQ demeure la même que celle émise lors de la dernière rencontre compte tenu du peu d'impact sur le niveau de service du réseau routier en réalisant le projet par phase, et des conditions imposées par la MTQ pour l'utilisation du chemin Pullman.

Une rencontre a eu lieu à cet effet la semaine dernière entre la ville et la CHQ. D'autres discussions auront lieu entre les autorités concernées. Actuellement les documents d'appel d'offres ne prévoit pas imposer un trajet à l'entrepreneur.

7. Plans finaux

Tecsalt remettra tous les plans finaux (aménagement, marquages, feux, électriques) à Ville pour approbation. La CHQ précise que la date limite pour la remise des informations aux soumissionnaires sur la portée des travaux est la mi-janvier 2005.

Date : mardi 14/12/04

Réunion N°: 7

N° de projet : 0513210

Page 3 de 3

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Tecsalt, Montréal

But : Discussion sur l'aménagement du boulevard Décarie à deux sens entre Saint-Jacques et le futur accès du site Glen

8. Programmeur des feux

Un contrôleur sera livré à l'atelier de la Ville pour programmation. Mme. Céline Boileau demande si les contrôleurs ne devraient pas être commandés avec une certaine avance, car si les travaux démarrent en avril, un certain délai doit être considéré pour la livraison.

M. Philip Oneson validera les délais requis pour la livraison et il sera statuer si il est requis ou pas de réaliser du pré-achat.

9. Sols contaminés - matières dangereuses

M. Larrivée vérifiera auprès des autorités compétentes si il est permis d'utiliser l'autoroute Ville-Marie avec des sols contaminés.

10. Prochaine rencontre

Lorsque les échanges seront complétés au niveau technique, il sera statuer si il est requis de tenir une rencontre pour faire le point possiblement à la mi-janvier.

Il est également discuté que lors de la réunion de démarrage du projet avec l'entrepreneur, les représentants de l'arrondissement et du service des infrastructures seront conviés pour coordonner les travaux sur Décarie.

Date : jeudi 13/01/05

Réunion N°: 8

N° de projet : 0513210

Page 1 de 1

Titre projet : Décontamination du Site Glen

Lieu : Ville de Montréal

But : Discussion sur l'aménagement du boulevard Décarie à deux sens entre Saint-Jacques et le futur accès du site Glen avec responsables de la Ville de Montréal et de l'Arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges

Présences : M. Philip Oneson, ing. (Ville de Montréal); M. Sylvain Lavallée, ing. (Ville de Montréal); M. Carl Dufour, ing. (Ville de Montréal); M. Louis Auger, ing. (arrondissement Notre-Dame-de-Grâce / Côte-des-Neiges); M. Alain Cormier (arrondissement Notre-Dame-de-Grâce / Côte-des-Neiges); M. Mani Shahrokni, ing. (Tecsult)

Copies conformes : Personnes présentes, Mme., Nathalie Rhéaume (CHQ); Jean-François Rouillon, ing. (Tecsult); Jocelyn Marcotte, ing. (Tecsult)

Action ou remarque

La réunion a pour but de commenter les plans de géométrie, marquage et signalisation ainsi que les plans de feux pour l'aménagement du Boulevard Décarie à deux sens.

➤ **Points abordés**

1. Plan de marquage et de signalisation

Une discussion a lieu concernant les principaux aménagements sur Décarie (tournebride au bout du trottoir à aménager en côté Est, panneaux de signalisation sur la nouvelle intersection Décarie / accès site Glen. Un panneau indiquant le passage de Décarie de double sens à sens unique au nord de l'intersection Décarie / accès Glen est requis. Pour l'intersection Décarie / Saint-Jacques, plusieurs aménagements sont proposés par la Ville (déplacement de la traverse piétonne vis-à-vis du virage à droite depuis l'approche Est, marquage au sol autour de l'îlot pour).

2. Plan de feux

Carl Dufour présente ses corrections aux plans de feux de Tecsult.

3. Programmeur des feux

M. Sylvain Lavallée précise qu'un contrôleur sera livré à l'atelier de la Ville pour programmation après commande.

4. Conclusion

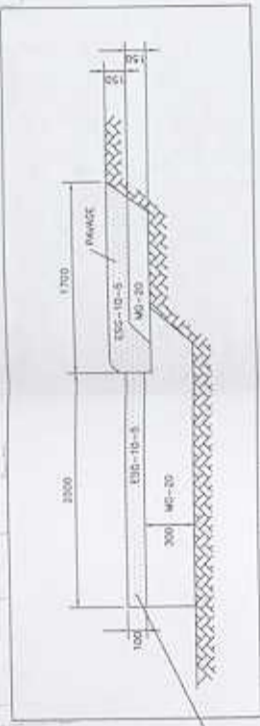
Tecsult devra finaliser les plans en y apportant les dernières corrections et en les signant et scellant, pour être approuvés par la Ville et l'Arrondissement

ANNEXE F

PLAN D'AMÉNAGEMENT



COUPE A-A



RUE POLLAN

RUE SAINT-JACQUES

RUE CROWLEY

BOUL. DÉCARIE

AVENUE PRUD'HOMME

NOUVEAU MARQUAGE

RAMPE POUR HANDICAPÉS À ABANDONNER

POINTE DE L'LOT À ENLEVER

NOUVEAU MARQUAGE

RAMPE POUR HANDICAPÉS

VOR D'ÉTAT
COUPE A-A

PASSAGE PIÉTONNIER

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

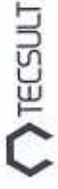
NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

NOUVEAU MARQUAGE

N°	DATE	DESCRIPTION	M.S.	J.F.	A.P.
1	09-02-05	POUR SOUMISSION			
		DESIGNATION			



AMÉNAGEMENT PROPOSÉ
SUR LE BOULEVARD DÉCARIE
marquage, signalisation et réaménagement

DÉCONTAMINATION DU SITE GLEN

CONSEILS CONSULTANTS
MONTRÉAL, QUÉBEC